



# La taxe d'apprentissage : mode d'emploi

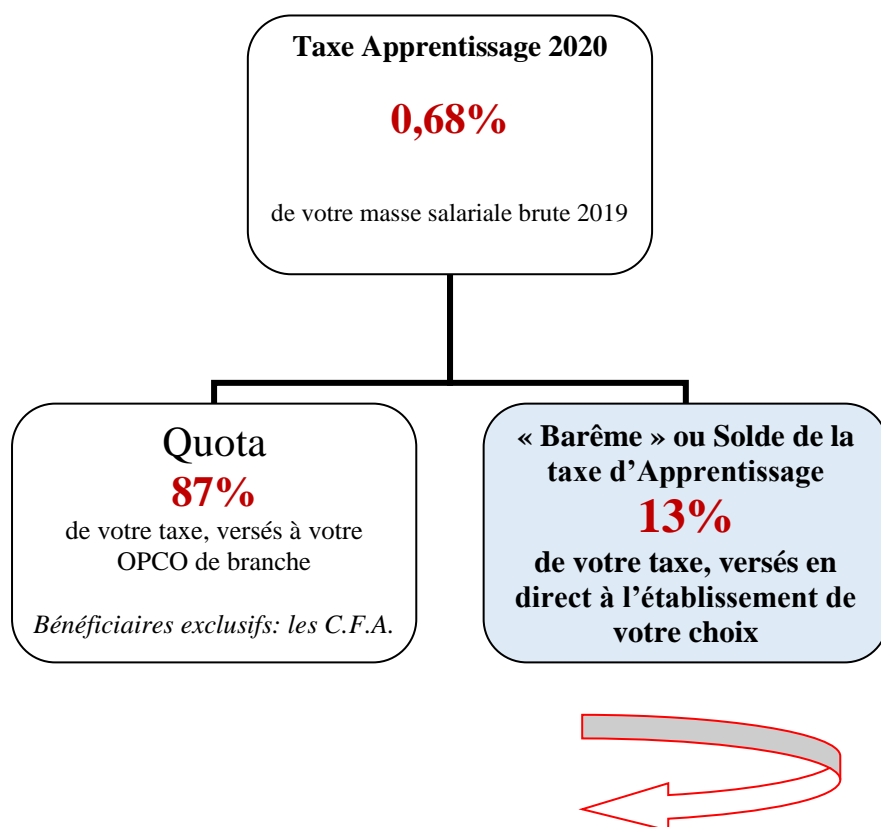
Réforme 2020

*Le Collège Saint Jean Baptiste de La Salle de Nîmes est un établissement qui accueille des élèves de 3<sup>e</sup> Prépa Métiers et une section S.E.G.P.A. où les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sont en Préprofessionnalisation dans les domaines de l'Horticulture et de la Mécanique.*

## Le saviez-vous ?

Le nouveau barème, appelé « Solde de la Taxe d'Apprentissage » - correspond à **13%** de la Taxe d'Apprentissage.

Ces fonds sont destinés à des dépenses libératoires effectuées par l'entreprise.



## Quand verser votre solde de Taxe d'Apprentissage (ou « Barème ») ?

Votre versement doit nous  
parvenir entre le

**1<sup>er</sup> Janvier**

et le

**31 Mai 2020**

A réception, nous vous  
adressons un reçu, avec le  
montant et la date de  
versement

Le Collège Saint Jean  
Baptiste de La Salle est  
habilité à recevoir votre  
versement de Taxe  
d'Apprentissage,  
avec le code U.A.I.

**030 0093 N**

**Adressez votre versement  
au Collège Saint Jean Baptiste de La Salle de Nîmes  
avant le 31 Mai 2020**

## Les 3 étapes clés :

1 – **Calculer** sa masse salariale 2019 pour déterminer votre enveloppe « Solde de la T.A. »

2 – **Vérifier** la présence des établissements éligibles sur les listes préfectorales.

3 – **Verser** le montant de l'enveloppe directement à l'établissement de votre choix.....

## Comment verser au Collège Saint Jean Baptiste de La Salle ?



**Par chèque, à l'ordre de :**  
OGEC St J. Baptiste de La Salle  
4 Rue Rivarol – 30000 NIMES

**Par virement :**  
Rib sur demande



## *Avec la Taxe d'Apprentissage, renforçons nos liens*

**Désormais, vous versez une partie de votre Taxe d'Apprentissage en direct à des établissements de formations que vous soutenez.**

C'est l'occasion de renforcer vos liens avec le Collège Saint Jean Baptiste de La Salle de Nîmes.

Votre versement de Taxe d'Apprentissage à l'établissement est précieux pour soutenir nos innovations, et pour donner aux jeunes que nous accueillons des moyens modernes qui leur permettront d'acquérir les meilleures compétences pour affronter au mieux le monde professionnel.



**Exemple de financement de créations pédagogiques grâce à votre versement :**

- \*Laboratoire informatique
- \*Equipement arrosage pour l'horticulture...



## **CONTACTEZ - NOUS**

*Collège Saint Jean Baptiste de La Salle*  
4 Rue Rivarol – 30 000 NIMES  
+33 4 66 04 70 54  
[comptabilite@delasalle-nimes.fr](mailto:comptabilite@delasalle-nimes.fr)  
[www.delasalle-nimes.fr](http://www.delasalle-nimes.fr)

